Corbreuse

Corbreuse

Bulletin Municipal d'Information - Août 2019 - n° 197

web

Réemménagement des services de la Mairie

Jeudi 12 septembre

www.mairie-corbreuse.fr

DOURDANNAIS EN HUREPOIX
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CONSEIL NATIONAL
Village Fleuri
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Rejoignez-nous sur
facebook

Dans vos agendas...

Lundi 2 septembre :
Rentrée des classes

Samedi 7 septembre :
Forum des associations au Foyer de 14h à 18h

Jeudi 12 septembre :
Réemménagement de la mairie

Vendredi 13 septembre :
Conseil municipal à la Mairie, rue des Ecoles

Vendredi 13 et samedi 14 septembre :
Fermeture exceptionnelle de la Mairie

Dimanche 22 septembre :
Exposition de peintures/sculptures au Foyer

Dimanche 29 septembre :
Hurepoix Folie's - Roinville-sous-Dourdan (La Grange de Malassis)

Remise des articles auprès de Sonia RAFFUGEAU, avant le **20 du mois précédent la parution** :
mairie.corbreuse@wanadoo.fr

La Mairie en pratique :

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI de 15h00 à 18h00
MERCREDI de 9h00 à 12h00
VENDREDI de 15h00 à 18h00
SAMEDI de 9h00 à 12h00

COMMUNICATION :

Téléphone : 01.64.59.40.63
Courrier électronique : mairie.corbreuse@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-corbreuse.fr (rubrique contacts)
Facebook : www.facebook.com/corbreuse/

DEMANDE DE RENDEZ-VOUS :

Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints, vous pouvez demander un rendez-vous au secrétariat de la Mairie.

édito

Denis MOUNOURY, Maire

C'est immuable, chaque année à cette période, la nuit reprend du terrain sur nos matins et nos soirées et la température est plus fraiche, signes avant-coureurs annonçant l'arrivée de l'automne et la rentrée pour chacun d'entre nous. Pour certains, les vacances ne se résument plus maintenant qu'à d'agréables souvenirs. Ne croyez pas pour autant que la vie de la commune se soit endormie pendant ce temps. Cette période a été mise à profit pour faire les travaux habituels d'entretien et de maintenance dans les écoles et autres bâtiments municipaux, ainsi que les soins apportés à nos espaces publics fleuris. Toutes ces tâches estivales ont été accomplies par notre équipe d'agents municipaux, travaillant pourtant avec des effectifs réduits (congés d'été obligent). Je remercie l'ensemble des agents pour leur dévouement, notamment lors des épisodes de canicule. Ils ont assumé leurs charges de travail, avec certes un aménagement horaire adapté, mais la pénibilité était bien réelle. A cela, se sont ajoutés les imprévus nécessitant une prise en charge immédiate, tels que les incendies que nous avons eu à déplorer aux abords de notre village. Grâce au professionnalisme des pompiers, associé à la réactivité et la solidarité des agriculteurs, ceux-ci ont été rapidement circonscrits.

Pour le conseil municipal, une présence permanente des élus a été assurée pour les affaires urgentes et maintenant le moment est venu de se replonger dans les dossiers et particulièrement la rénovation de la mairie et le PLU. Pour la mairie, la réception a été prononcée avec réserves et nous sommes dans la période de levées de celles-ci. Reste le retour de nos services dans les locaux rénovés. Prévue le 12 septembre, cette étape demande un surcroît de travail pour les employés municipaux, mais ce sera pour la bonne cause avec une nette amélioration de leurs conditions de travail et un accueil optimisé de la population.

Pour le PLU, nous avons pu voir que ce dossier exacerbait les individualismes de certaines personnes, mais malgré tout, avec le dialogue, nous avançons : le 13 septembre le Conseil Municipal sera consacré en grande partie à ce sujet. Je demanderai aux Conseillers Municipaux d'arrêter définitivement le projet de PLU. Ensuite il faudra attendre les avis des différents services de l'état et autres Personnes Publiques Associées pour lancer l'enquête publique en décembre et enfin adopter le PLU par le Conseil Municipal courant février 2020.

Le quotidien du maire est souvent fait de réclamations d'administrés concernant, entre autres, la sécurité dans le village, ou le voisinage. Un petit rappel s'impose : limitez votre vitesse dans le village en l'adaptant aux lieux et surtout pensez à la sécurité des piétons en ne stationnant pas sur les trottoirs (posez-vous la question de savoir si une personne peut passer avec une poussette ou un fauteuil roulant)

En ce qui concerne les problèmes de voisinage, il s'agit surtout de la végétation trop haute près d'une clôture ou de haies non taillées ainsi que des nuisances sonores. Pour celles-ci, la vie de votre voisin peut vite devenir un cauchemar.

J'aimerais partager avec vous le geste de certains de nos villageois, apportant spontanément de l'eau fraîche aux pompiers qui se battaient contre le feu aux portes de la commune, simplement parce ce qu'ils se sont mis un instant à leur place, écrasés par la chaleur. Les relations de bon voisinage pourraient se résumer à cela : s'imaginer à la place de l'autre et agir en fonction dans le respect mutuel.

A tous je vous souhaite une bonne rentrée.

Votre Maire,
Denis MOUNOURY

SOMMAIRE

CORBREUSE AU JOUR LE JOUR

Repas champêtre ..... p 4
Cérémonie « un arbre des enfants » ..... p 5
Gymnastique douce ..... p 5
Corbreuse En Fête ..... p 6
Concert fin d'année école de musique ..... p 7
Pétanque ..... p 7
Football - bilan sportif fin de saison ..... p 8
Réemménagement de la Mairie ..... p 9

LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

Journée sécurité routière séniors ..... p 10
Hurepoix folie's ..... p 10

LE CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu du 14 juin 2019 ..... p 11
Compte-rendu du 5 juillet 2019 ..... p 14

CORBREUSE PRATIQUE

Urbanisme ..... p 16
État civil ..... p 16
Vie de la paroisse ..... p 16
Infos pratiques ..... P 17

CORBREUSE Communication Août 2019

Directeur de publication : Denis MOUNOURY, Maire

Service communication : Sonia RAFFUGEAU

Comité de lecture : Valérie DELEMER, Isabelle NOTOT, José CORREIA, Christophe BARRAULT et Jean-François QUENTIN

Tél : 01 64 59 40 63 / mairie.corbreuse@wanadoo.fr

Conception, réalisation et diffusion : Mairie de Corbreuse. Imprimé par nos soins avec un matériel écoresponsable

REPAS CHAMPÊTRE

L'été arrive… enfin presque, il est temps de penser au repas champêtre du C.C.A.S., la date est fixée **au 13 juin.**

Les inscriptions sont closes depuis quelques jours, bien que l'équipe prenne encore les petits derniers. Cette année est un vrai succès, 65 personnes se sont inscrites (15 de plus qu'en 2018). Le barnum est monté sur le terrain de tennis et à notre demande l'équipe technique a bien voulu prendre un peu de temps pour nous monter deux pans supplémentaires en raison du temps incertain.

Comme chaque année chacun apporte soit salade, cake quiche ou dessert, le reste est offert par l'équipe (l'apéritif, le plat principal composé de tranches de rosbeef, roti de porc, jambon, poulet, le plateau de fromage, les petits gâteaux secs pour le café) sans oublier les boissons vins rouge, rosé, blanc, du Vouvray et café ou thé… Il faut bien tout cela pour passer un agréable après-midi.

Cette année une petite animation a eu lieu avant les desserts par Madame CALLY qui récita « le Corbeau et le renard » en laissant le reste des convives terminer la fin de ses phrases. Elle fut très applaudie.

Comme chaque année l'après-midi se termina vers 17h autour d'un tournoi de pétanque et du dernier verre de l'amitié avec les quelques personnes qui restaient encore.

Merci à Monsieur et Madame BOUVET qui en un clin d'œil ont plié les tables pendant qu'Anne-Marie et Chantal rangeaient les chaises.

Merci également à Michel et Jean-Paul qui aident ou donnent des conseils, dans toutes nos occasions, Francis et son équipe technique, ainsi qu'aux secrétaires, à toutes ces personnes que je sollicite souvent pour un oui ou un non, et au Tennis club qui nous ouvre les portes du Club House.

L'équipe souhaite à tous de très bonnes vacances ensoleillées, avant de se retrouver à l'automne pour la soirée beaujolais.

Madeleine MAZIERE et l'équipe C.C.A.S.

CÉRÉMONIE « UN ARBRE DES ENFANTS »

Samedi 15 juin, en fin de matinée, Denis Mounoury, Maire de Corbreuse, a honoré les enfants de Corbreuse nés en 2018. Un arbre a été planté à cette occasion, sur le terrain de la Grenouillère, près du terrain multisports.

Félicitations aux parents et bienvenue aux enfants dans notre beau village.

GYMNASTIQUE DOUCE

Et voilà Messieurs Dames !

Cette phrase, Dianée, notre professeur depuis la rentrée de septembre 2018, en termine son cours chaque jeudi à midi.

Pendant 1 heure et après un échauffement dynamique, des exercices toniques (même si c'est de la « gymnastique douce »), entraînent la trentaine de volontaires qui s'applique, avec courage, à bouger les articulations qui se rouillent, qui souhaite raffermir ses structures, qui se prête avec le sourire à la répétition des pas de danse appris au fil des semaines (ce qui nécessite un effort de mémoire !).

Toujours dans la bonne humeur, notre professeur rectifie les positions, orteils levés, mains sur les bâtons, hauteur des bras, insiste sur le dégagement des épaules, sur la nécessité de bien respirer…

Les exercices, bien sûr, peuvent être écourtés en fonction des difficultés et de la résistance de chacun, pas de contrainte, l'essentiel est de bouger et de se retrouver avec plaisir à chaque séance.

C'est avec un effectif réduit (12 participants), certainement dû à la chaleur excessive, que le dernier cours a eu lieu le 27 juin, suivi d'un agréable pot de départ (en vacances !).

Bonne détente à toutes et à tous, grand merci à Dianée et à la rentrée !!!

CORBREUSE EN FÊTE

Et voilà, les vacances d'été sont bien vite passées mais le soleil est encore parmi nous donc profitons de ces belles journées à venir.

Je souhaite revenir sur la soirée de la fête de la musique qui a eu lieu en ce 21 juin sous le soleil. Soirée réussie en compagnie du groupe « Peace Less One » : Jules, Julien, Benjamin et la chanteuse Raphaëlle. Ils ont endiablé le début de soirée sur des tendances rock puis le DJ « Mickael » a suivi avec les musiques de toutes ces dernières années jusqu'à ce jour. Enfants et adultes ont dansé sur la pelouse devant l'église en se restaurant auprès du stand de « Corbreuse En Fête » pour les sandwichs et de crêpes et gaufres auprès du chalet au « Baud gâteau ».

La fête a battu son plein jusqu'à 1 heure du matin...

« Corbreuse En Fête » remercie la mairie de nous mettre à disposition le matériel dont nous avons besoin ainsi que l'équipe technique pour l'aide apportée afin d'installer le matériel (montage et démontage). « Corbreuse En Fête » remercie aussi les personnes qui nous ont aidé lors de cet événement : Valérie M., Sandra, Cécilia, Titia, Lou, Charlène, Grégor, Frédo, Florian, Pascal...

« Corbreuse En Fête » vous donne rendez-vous le ***jeudi 31 octobre 2019*** pour *Halloween* suivi de son apéritif et de la venue du père-noël le ***dimanche 15 décembre 2019*** avec *son manège*.

Réservez ces dates !

corbreuseenfete@gmail.com

CONCERT DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Suite et fin des concerts de fin d'année pour cette saison 2018/2019 …

Dans l'acoustique flatteuse et la quiétude de l'église de Corbreuse, un très bon moment passé en compagnie des pianistes, guitaristes, violonistes et flûtistes de notre école de musique. Deux jolies surprises se sont ajoutées au programme, un joyeux duo improbable, harmonica et piano ainsi qu'un final tout en douceur poétique, guitare et danse.

Un grand BRAVO à tous et rdv dès le 7 Septembre pour les inscriptions et ré-inscriptions.

PÉTANQUE

C'est devenu une tradition. Les boulistes de CORBREUSE organisent au mois de juin, entre eux, une coupe.

Ce dimanche 28 juin dès 9h une équipe dynamique est prête sur le terrain de pétanque. Malgré la chaleur, quelques mènes (parties) se jouent à l'ombre des charmes. Vers 12h30 le soleil est brûlant, l'équipe se rassemble autour de l'apéritif et du traditionnel barbecue ; cette année ce sera du gigot à la broche.

Au cours de cette festivité, une médaille, offerte gracieusement par une habitante du village, a été remise à Françoise la doyenne de l'équipe (92 ans et demi).

La soirée s'est terminée tardivement dans un jardin, dans une ambiance très conviviale.

L'équipe des boulistes

FOOTBALL - BILAN SPORTIF FIN DE SAISON 2018 / 2019

SENIORS CDM :

L'équipe Séniors finit cette année à la 8ème place du classement sur 12 en Promotion d'Honneur (PH), elle s'est battue tant bien que mal pour se maintenir dans cette division sachant qu'un nombre important de départ a eu lieu en fin de saison dernière.

Monsieur DAUVILLIERS Jean-Denis a su remotiver une troupe qui se sentait un peu affaiblie par une défense très peu expérimentale mais qui sur la saison a tenu bon.

Un parcours en Coupe de l'Essonne de qualité puisque l'équipe perdra en demie finale aux penalties 4 tirs au but à 2 suite à un 0-0 contre les Port des Ulis, vainqueur cette année de l'édition.

Merci aux joueurs pour leur implication toute la saison avec un effectif très juste, une vague de nouveaux joueurs arrive pour étoffer le groupe existant et je pense que ça va faire du bien aux cadres.

VÉTÉRANS:

L'équipe cette année finit 7ème sur 10 et se maintient en 1ère Division suite à sa montée et son titre de champion l'année passée, objectif plus ou moins rempli.

Le parcours en Coupe de l'Essonne n'est pas non plus médiocre puisque l'équipe ira quand même en quart de finale et perdra dans les toutes dernières minutes pour ne pas dire la dernière, 2-1 contre Benfica Yerres.

Merci aux coachs, Sebastien BYL et John BYTNAR pour cette belle saison ainsi qu'aux joueurs évidemment.

La catégorie pour la saison à venir devra se renforcer en effectif, certains joueurs arrêtent et beaucoup de joueurs sont espérés pour repartir de plus belle.

Si tu as entre 35 et 45 ans et que tu as du football dans les jambes, tu peux nous rejoindre les mercredis soir au stade de Corbreuse de 20h à 22h.

CATÉGORIE U7 U8 U9

Messieurs Cédric BISSON, Nicolas GRIMALDI et Damien PERRUFEL, les coachs de cette catégorie ont pris beaucoup de plaisir cette année avec des joueurs de qualité.

« Nous avons réalisé une belle saison avec de beaux résultats sur les plateaux et sur les quelques tournois de fin de saison, celui des 3 vallées et le mini tournoi sur Corbreuse.

Beaucoup de progrès des enfants ont été réalisés au cours de la saison, pour la plupart, les joueurs vont monter dans la catégorie supérieure.

Merci aux enfants pour leur implication lors des entrainements et des rencontres. Merci aux parents toujours présents pour accompagner, dixit C. BISSON le Coach.

CATÉGORIE U10 U11

Cette catégorie fut entraînée par Monsieur GIL Humberto, épaulé par Messieurs Cédric BERMEJO et Jean Baptiste CAZORLA.

« Nos jeunes pousses continuent leur progression dans l'apprentissage du football.

Une bonne cohésion d'équipe et une assiduité remarquée aux entraînements même l'hiver, bravo à tous.

Merci aux parents pour leur investissement notamment lors des déplacements. », dixit H. GIL le Coach.

CATÉGORIE U12 U13

Emmelyne PAILHES Coache de cette catégorie, épaulée par Christophe BOST revenu pour cette saison donner un coup de main jusqu'au terme de celle ci.

« La saison s'est passée en deux phases, une première phase ou les nouveaux arrivants ont du s'intégrer dans le groupe et se mettre au niveau des autres joueurs.

La deuxième phase s'est elle très bien passée, le groupe vit bien.

Le très bon résultat au tournoi de Dourdan Sport (6ème sur 16) en est la résultante.

Je remercie les enfants pour leur très belle année et leur bonne mentalité ainsi que les parents qui nous ont soutenus et accompagnés tout le long de la saison. » dixit E. PAILHES.

CATÉGORIE U14 U15

Première année de création de l'équipe U14 U15, Coaché par Stéphane DE BARROS et épaulé par Malik MOLOKE.

Ce fut très compliqué pour ce groupe qui rencontrait pour la plupart des équipes dont c'était la 2ème année d'expérience pour eux.

De plus nos joueurs sont passés sur grand terrain, ce qui fait vraiment un grand changement avec des repères à trouver, des automatismes à créer et le physique à travailler.

Les garçons ont joué le jeu, l'assiduité aux entraînements et le travail fut remarqué mais le ressenti d'un manque cruel d'expérience aux matchs était trop important pour rivaliser.

Ils finissent 8ème sur 10 donc pas dernier !!!

Je compte sur eux et d'éventuels copains pour étoffer le groupe pour cette nouvelle saison à venir en U16 avec une possible fusion avec Saint-Cyr-sous-Dourdan.

Grand Merci aux parents pour l'accompagnement lors des sorties.

Je remercie Monsieur Christophe DERMY, Maire de Sainte-Mesme et son 1er adjoint, Monsieur Bernard MINGAUT, leurs agents municipaux qui ont travaillé toute l'année sur le terrain.

Merci à la C.C.D.H., l'équipe sport et Jean Denis pour la planification des tontes de pelouse et les différentes opérations mécaniques.

Grand Merci à Tous.

Richard BOUCHER - Président du Club
06 87 46 40 92

Merci aux Sponsors :

Entreprise de Corbreuse : Damien Couturier DAMNATURE Rue des Petits Fours

Entreprise de Montigny-le-Bretonneux : Fabien Leroy GARAGE MY VOITURE

Entreprise de Dourdan : Yassir Chakib BLANCHE DE CASTILLE

Catherine mazé **CIC** place du marché aux herbes

Entreprise des Granges-Le-Roi : Nuno Monteiro CPM PEINTURE imp S. Grimoux

RÉEMMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE

En raison du réemménagement de la Mairie en date du 12 septembre, la Mairie sera exceptionnellement fermée au public le vendredi 13 et le samedi 14 septembre prochains et exceptionnellement ouverte au public le lundi 16 septembre de 9h à 12h et de 15h à 18h.

SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE

Le Service Militaire Volontaire recrute 150 jeunes.

Après 4 années réussies, le 2ème régiment du Service Militaire Volontaire de Brétigny-sur-Orge s'apprête à recruter au cours des prochains mois 150 nouveaux stagiaires.

Créé en juillet 2015, le Service militaire volontaire s'adresse prioritairement aux jeunes les plus éloignés de la formation et de l'emploi.

Les stagiaires qui rejoignent l'ancienne base aérienne 217 de Brétigny-sur-Orge reçoivent une formation en plusieurs temps :

- un temps militaire pour acquérir le sens de la cohésion, de la discipline et du dépassement
- un temps de formation (remise à niveau scolaire, permis de conduire, 1ers secours, missions citoyennes)
- un temps d'intégration professionnelle en lien avec les entreprises partenaires (aéronautique, SNCF, sécurité, bâtiment, Disneyland, restauration, Transdev)

Depuis sa création, 533 stagiaires ont rejoint le SMV.

Plus de 75% des stagiaires ont durablement intégré le marché du travail.

Nous invitons tous les candidats à se faire connaître au :

01 69 23 70 02.

Conditions matérielles :

- Rémunération de 313 euros par mois
- Hébergement et alimentation offerts sur place

Alain LE GALL

ENERGETICIEN
&
MAGNETISEUR

Développement Personnel
Rééquilibrage Énergétique
Relaxation
&
Aide aux Sevrages

Tel : 06.52.17.16.80
Mail : almagnetiseur@gmail.com
2 Rue Des Montceaux 91410 CORBREUSE
https://secrets-de-lunivers-24.webself.net

COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 juin 2019

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Denis MOUNOURY, Maire.

Etaient présents : M. MOUNOURY, M. CORREIA, Mme MAZIERE, M. SARRAZIN, Mme MASSONNEAU, Mme BROHAN, M. PIEROT, Mme DELEMER, Mme SAISON.

Absents excusés : Mme NOTOT, pouvoir à M. CORREIA
M. HOUSSINOT, pouvoir à Mme SAISON
M. BOUCHER, pouvoir à Mme MASSONNEAU
M. QUENTIN, pouvoir à M. SARRAZIN
Mme SPOTE, M. BARRAULT,

Madame MAZIERE est élue secrétaire.

LE CONSEIL :

- **Approuve** le compte rendu de la séance précédente.
- **Décide** :

- de reprendre l'étanchéité sur les 2 mares (chemin des Anes et trou des saules) après vidange et terrassement grâce à l'application de l'étanchéité.

Ce projet prévoit la plantation d'hélophyte afin de diversifier les espèces présentes.

- de réhabiliter la mare du Plessis par le curage, l'ouverture de la mare, le reprofilage en pente douce et la plantation d'hélophyte.

- de réaliser des travaux d'entretien classique par l'enlèvement des myriophyllums et la réduction des hélophytes sur la mare de la grenouillère seul l'entretien sur la végétation est autorisé sur cette mare car elle est située dans le périmètre immédiat de protection des captages d'eau potable.

- Sollicite des partenaires financiers de la commune de CORBREUSE les subventions les plus élevées possible dans le cadre de travaux d'entretien, de réhabilitation et de valorisation écologique de 4 mares : mare du chemin des Anes, mare du trou des saules, mare du plessis et mare de la Grenouillère.

13 voix POUR

- **Décide** de procéder à une étude en vue de l'élaboration d'un nouveau Schéma Directeur d'Assainissement de la commune de CORBREUSE.
- **Sollicite** du Département de l'Essonne et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie les subventions les plus élevées possible dans le cadre de l'étude du Schéma Directeur d'Assainissement.

13 voix POUR

- **Approuve** la création de ralentisseurs :

- Rue des Ecoles afin de sécuriser la sortie de l'Ecole Maternelle, ralentisseur surmonté d'un passage piéton et mise en place d'une zone 30 dans cette rue.

- Route du Trouvilliers afin de couper la vitesse des véhicules sur cette route.

Pour un montant total de travaux de 10 553,86 € HT.

- **Sollicite** du Département une subvention de 50 % au titre du produit des amendes de police pour la réalisation de ces travaux.

13 voix POUR

- **Décide** de ne pas modifier la participation communale de la carte de transport SCOL'R pour l'année 2019/2020 à savoir :

Pour les collégiens et lycéens :
1er enfant : 49 €
2e enfant : 72 €
3e enfant : 107 €

13 voix POUR

De même, la participation communale de la carte de transport Imagin'R pour l'année scolaire 2019/2020 reste inchangée soit 64 €.

13 voix POUR

◆ **Prend connaissance** du rapport annuel d'activité du Syndicat Intercommunal de Transports de la Région de DOURDAN pour l'année 2018.

◆ Considérant l'état de vétusté de la camionnette des services techniques et la nécessité de prévoir des crédits budgétaires en investissement pour l'acquisition d'un autre véhicule,

Approuve les transferts de crédits suivants :

Dépenses Investissement 21318 – 903 Menuiseries extérieures bâtiments publics …. – 30.000 €

Dépenses Investissement 21571 – 105 Véhicule Voirie ……... + 30.000 €

13 voix POUR

◆ **Est informé** qu'un règlement intérieur hygiène et sécurité destiné aux agents communaux est en cours d'élaboration, et sera validé par le Conseil Municipal après avis du Centre de Gestion.

◆ **Est informé** que le Plan Communal de Sauvegarde est en cours d'élaboration par les élus.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques etc..

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer la vente d'un local situé au 16 rue de Marly à CORBREUSE, appartenant à la Commune de CORBREUSE, avec la Société Civile Immobilière dénommée INNOVA, représentée par Monsieur Benjamin GARRIOT et Madame BRETON épouse Julie GARRIOT, pour un montant de 113 000 € net vendeur.

13 voix POUR

Vu la nouvelle demande d'ENEDIS afin de poser deux armoires électriques (et non plus une), et de quatre câbles haute tension sur 46 mètres sur les parcelles cadastrées X 566 et 649 (route du Trouvilliers), parcelles appartenant à la commune, pour effectuer le raccordement électrique (Haute Tension) du parc éolien d'Allainville aux Bois,

◆ **Donne** son accord pour les travaux à effectuer par ENEDIS.

◆ **Prend acte** du versement d'une indemnité par ENEDIS de 3 000 € (1 500 € par armoire) à titre de dédommagement.

◆ **Autorise** Monsieur le maire à signer la convention de servitudes avec ENEDIS.

13 voix POUR

◆ **Approuve** la répartition des sièges au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix à compter du prochain renouvellement électoral en fonction d'un accord local tel que le propose la délibération n° 2019-033 du 3 juin 2019 du Conseil Communautaire ainsi qu'il suit :

COMMUNES	Nombre d'habitants (1/1/2019)	Nombre de sièges accord local
BREUX JOUY	1 247	**2**
CORBREUSE	1 750	**2**
DOURDAN	10 702	**11**
LA FORET	523	**1**
LES GRANGES	1 212	**2**
LE VAL SAINT GERMAIN	1 456	**2**

COMMUNES	Nombre d'habitants (1/1/2019)	Nombre de sièges accord local
RICHARVILLE	399	**1**
ROINVILLE	1 368	**2**
SAINT CHERON	5 045	**5**
SAINT CYR	998	**2**
SERMAISE	1 633	**2**
POPULATION CCDH	26 333	**32**

Rappelle que cet accord local doit recueillir l'aval de la moitié des conseils municipaux regroupant les deux tiers de la population locale de l'EPCI ou par les deux tiers des conseils municipaux regroupant la moitié de cette population totale. Cette majorité qualifiée doit également comprendre le conseil municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse lorsque celle-ci est supérieure au quart de la population totale des communes membres

13 voix POUR

- **Est informé** de la proposition d'acquisition du Cabinet Dentaire par le Docteur BONSARD, bien appartenant à la Commune,
- **Autorise** Monsieur le maire à vendre ce même bien pour la somme de 120 000 € net vendeur.

13 voix POUR

Vu les propositions d'acquisition du terrain constructible situé Rue des Entrepreneurs dans la zone artisanale de Marly, terrain appartenant à la Commune de CORBREUSE.

- **Autorise** Monsieur le Maire à négocier le prix de vente et à signer toutes pièces afférentes à cette affaire.
- **Dit** qu'une délibération sera prise lors d'un prochain conseil municipal pour fixer le prix définitif de cette vente.

13 voix POUR

- **Décide** de créer un emplacement dédié aux cavurnes dans le cimetière de CORBREUSE à côté des columbariums et du jardin du souvenir.
- **Fixe** les tarifs suivants pour une concession de 1m x 1m, et ce à compter du 1er juillet 2019.

Perpétuelle : 400 € sans les taxes

30 ans : 200 €

15 ans : 75 €

13 voix POUR

QUESTIONS DIVERSES :

- Problème de bruit le soir. Rappel de l'arrêté du 20 avril 1979 se rapportant aux règles de civisme.
- Remerciements de l'ADMR et de SANTE 2000 DEPROBA pour les subventions versées.
- Cérémonie « un arbre, des enfants » samedi 15 juin à 11h00 à la grenouillère.
- Concert de musique de fin d'année le 18 juin à 20h00 à l'église.
- Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix le 21 juin à 20h30 au foyer rural.
- Fête de la musique le 21 juin à partir de 20h00 sur la place de l'église.
- Kermesse des écoles le 22 juin.
- Passage du jury départemental pour le trophée « fleur verte » le 24 juin.
- Réunion publique Plan Local d'Urbanisme le mercredi 26 juin à 20h30 au foyer (ouvert à tous).
- Réunion d'information avec la gendarmerie «opération tranquillité vacances » le 27 juin à 20h30 au foyer.
- Gala de danse les 28 et 29 juin.au centre culturel de Dourdan.
- Boom du conseil municipal enfants le 29 juin au foyer de 17h00 à 20h00.
- Prochain conseil municipal dédié au Plan Local d'Urbanisme le 5 juillet à 21h au foyer.
- Passage du jury régional du concours du village fleuri le 19 juillet.
- Forum des associations le samedi 7 septembre de 14h00 à 18h00 au foyer.
- Exposition de sculptures et peintures le dimanche 22 septembre au foyer rural.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25

COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juillet 2019

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Denis MOUNOURY, Maire.

Etaient présents : M. MOUNOURY, M. CORREIA, Mme MAZIERE, M. SARRAZIN, M. BARRAULT, Mme MASSONNEAU, M. HOUSSINOT, Mme NOTOT, M. PIEROT, Mme DELEMER, Mme SAISON. M. BOUCHER

Absents excusés : Mme BROHAN, pouvoir à Mme SAISON
M. QUENTIN, pouvoir à M. SARRAZIN
Mme SPOTE,

Monsieur PIEROT est élu secrétaire.

LE CONSEIL :

◆ **Approuve** le compte rendu de la séance précédente.

◆ Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme le 15 septembre 2017,

L'article L 151-5 du code de l'urbanisme dispose que les P.L.U comportent un projet d'aménagement et de développement durables (PADD),

Toujours, selon l'article L.151-5 du code de l'urbanisme, ce PADD définit :

1° Les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques :

2° Les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et des loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune.

Il fixe les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Il peut prendre en compte les spécificités des anciennes communes, notamment paysagères, architecturales, patrimoniales et environnementales, lorsqu'il existe une ou plusieurs communes nouvelles.

Conformément aux articles L153-12 et 13 du code de l'urbanisme, les orientations générales du PADD doivent être soumises au débat du conseil municipal, au plus tard deux mois avant l'examen du projet du Plan Local d'Urbanisme.

Considérant que le PADD mis en débat formule les orientations générales suivantes :

► ORIENTATION N° 1 : **Encadrer le développement**

- Objectif 1.1 : Limiter l'étalement urbain et le mitage
- Objectif 1.2 : Optimiser l'enveloppe bâtie à des fins majoritairement résidentielles
- Objectif 1.3 : Prévoir des secteurs d'extension

- Objectif 1.4 : Accompagner la mutation d'espaces bâtis dans une logique de renouvellement urbain
- Objectif 1.5 : Anticiper l'évolution de certains bâtiments agricoles
- Objectif 1.6 : Réaliser des orientations d'aménagements et de programmation sur des secteurs spécifiques
- Objectif 1.7 : Reconnaître les bâtiments anciens de la commune
- Objectif 1.8 : Mettre en place de nouveaux principes d'accès et de desserte
- Objectif 1.9 : Poursuivre une croissance démographique raisonnée
- Objectif 1.10 : Accompagner les projets dans une logique d'économie d'énergie

►ORIENTATION n° 2 : **Asseoir les conditions nécessaires au développement économique local**

- Objectif 2.1 : Maintenir et préserver l'activité agricole
- Objectif 2.2 : Rendre possible l'implantation d'activités artisanales et de service de proximité
- Objectif 2.3 : Poursuivre l'aménagement numérique

► ORIENTATION n° 3 : **Garantir la qualité environnementale de la commune**

- Objectif 3.1 : Protéger le corridor alluvial, les zones humides et les mares dans la définition de la trame bleue
- Objectif 3.2 : Préserver les corridors écologiques des sous-trames arborée et herbacée
- Objectif 3.3 : Sauvegarder le réservoir de la biodiversité
- Objectif 3.4 : Classer les boisements
- Objectif 3.5 : Maintenir les espaces verts, les jardins et les haies

► ORIENTATION n°4 : **Modérer la consommation de l'espace et lutter contre l'étalement urbain**

- Objectif 4.1 : Limiter le mitage et la consommation d'espace agricole et naturel
- Objectif 4.2 : Opérer le développement uniquement sur le village

Après avoir exposé les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables, Monsieur le Maire déclare le débat ouvert :

A propos de l'orientation n° 1 consistant à encadrer le développement

Objectif 1.3 : Prévoir des secteurs d'extension :

Monsieur HOUSSINOT demande quelle est la destination finale de l'emplacement réservé sur la parcelle Y122 rue Potin ?

Réponse : Cet emplacement serait réservé pour de l'équipement public communal.

Prend acte, conformément à l'article 153.12 du code de l'urbanisme, de la tenue du débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10

URBANISME

Déclaration préalable acceptée :

- Madame LLAMBRICH-GONZALVO Françoise
DP 091 175 19 10017
Construction d'une véranda

Permis de construire accepté :

Madame LE NEEL Anne
PC 091 175 19 50004
Construction d'une véranda

ÉTAT CIVIL

Naissances :
3 juillet 2019 : Lysa BERLIN.

Mariages :
6 juillet 2019 : Laure LECUYER & Guillaume JIDOUARD.

PACS :
8 juin 2019 : Anthony ODIOT & Chloé PALLUAU ; **27 juin 2019 :** Rokhaya SENE et Nicolas BOISSIER.

Décès :
10 juillet 2019 : Josette MONNET veuve MOREAU ; **20 juillet 2019 :** Roland MULTON ; **26 juillet 2019 :** Yeng CHHOUR ; **3 août 2019 :** Monique MAES veuve BIZOT

VIE DE LA PAROISSE

Date de la prochaine messe à Corbreuse : **samedi 7 septembre 2019** à 18h30.

PERMANENCE DE
Mr Denis MOUNOURY
Maire de Corbreuse

Si vous souhaitez rencontrer votre Maire, celui-ci vous reçoit sur rendez-vous.

Laëtitia ROMEIRO DIAS
Députée de la 3ème circonscription de l'Essonne

Votre Députée vous reçoit sur rendez-vous :

Lundi et mercredi de 10h à 19h
Jeudi et vendredi de 10h à 15h
Le 1er samedi de chaque mois de 10h à 14h

Tél : 09 51 12 40 06
Tél : 07 86 61 13 19
Mail : laetitia.romeirodias@assemblee-nationale.fr
ou par écrit
11 avenue colonel Rozanoff
91220 Brétigny-sur-Orge

PERMANENCE DE
Mr Dominique ECHAROUX
Conseiller Départemental du canton de Dourdan

Si vous souhaitez rencontrer votre Conseiller départemental, celui-ci reçoit sur rendez-vous
Tél : 06.09.75.19.19
Mail : decharoux@cd-essonne.fr

Jocelyne GUIDEZ
Sénatrice de l'Essonne

Si vous souhaitez rencontrer votre Sénatrice, celle-ci reçoit sur rendez-vous
Tél : 01 42 34 24 78
j.guidez@senat.fr

CAFÉ LE CLOS DE COIGNIÈRES

9 rue des Montceaux
Lundi - Mercredi - Jeudi : 7h30 à 13h30
16h00 à 20h00
Vendredi : 7h30 à 13h30
16h00 à minuit
Samedi : 8h00 à 13h30
16h00 à 20h00
Dimanche : 10h00 à 13h30
16h00 à 20h00

Dépôt de pain

INSTITUT DE BEAUTE DOUCE PARENTHÈSE

8 place Etienne de Garlande
douceparenthese.fr
Tél : 01 78 83 76 75
Lundi : 9h00 à 18h00
Mardi : 13h00 à 18h00
Jeudi : 9h00 à 19h00
Vendredi : 9h00 à 20h00
Samedi : 9h00 à 18h00
Dimanche : 9h00 à 13h00 (uniquement sur RDV)

ÉPICERIE « LE MARCHÉ DE GARLANDE »

Place Etienne de Garlande
Tél : 09 53 73 91 58
Lundi : 8h00-13h00 et 15h30-20h00
Du mardi au vendredi : 8h00-13h00 et 15h30 à 21h00
Samedi et dimanche : 8h00 à 21h00

Dépôt de pain

SYLVIE COIFFURE

5 Place Etienne de Garlande
Tél : 01 64 59 52 36
Mardi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h30
Mercredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00
Jeudi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 20h00
Vendredi 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00
Samedi : 8h30 à 17h00

PHARMACIE DE GARDE

Pour les jours ouvrés, chaque pharmacie assure un service d'urgence nuit une fois par semaine selon la rotation suivante :

Lundi	Pharmacie Action Pharma
Mardi	Pharmacie de la Croix St Jacques
Mercredi	Pharmacie du Château
Jeudi	Pharmacie de Garlande
Vendredi	Pharmacie de la Gare

Le service de nuit est assuré sur place jusqu'à 22h30 (sauf la pharmacie Jouffroy jusqu'à 21h30) par le pharmacien de garde. En dehors de ces horaires, pour les ordonnances urgentes, le pharmacien n'ouvrira, pour des raisons de sécurité, que sur appel du médecin prescripteur ou de la gendarmerie.

Les week-end, le pharmacien commence sa garde le samedi soir à l'heure habituelle de fermeture jusqu'au lundi matin.

Août 2019
4 août : Pharmacie de Garlande
11 août : Pharmacie de la Gare
18 août : Pharmacie Action Pharma
25 août : Pharmacie de la Gare

Septembre 2019
1 septembre : Pharmacie de la Croix St Jacques
8 septembre : Pharmacie de la Croix St Jacques
15 septembre : Pharmacie de Garlande
22 septembre : Pharmacie Action Pharma
29 septembre : Pharmacie de Garlande

Pour connaître les pharmacies de garde la journée des dimanches et jours fériés :
Site : monpharmacien-idf.fr
Résogardes : audiotel 32 37 (payant)

Pharmacie de Garlande
Aymeric Jouffroy
6 place Garlande - 91410 CORBREUSE
Tél : 01 64 59 52 28
Lundi : 10h00 à 12h30 et 15h30 à 19h30
Mardi au vendredi : 9h00 à 12h30 et 15h30 à 19h30
Samedi : 9h00 à 13h00

Pharmacie du Château
Catherine Chakib
22 rue de Chartres - 91410 DOURDAN
Tél : 01 64 59 86 14

Pharmacie de la Croix Saint-Jacques
Chantal Coquand
C.C. Croix St-Jacques - 91410 DOURDAN
Tél : 01 64 59 86 77

Pharmacie Action Pharma
Bachelart & Dhennin
46 rue Raymond Laubier - 91410 DOURDAN
Tél : 01 64 59 71 71

Pharmacie de la Gare
Catherine Nuel & JP Frangeul
1 rue Amédée Guénée - 91410 DOURDAN
Tél : 01 64 59 55 40

MÉDECIN DE GARDE

Le week-end ou un jour férié, de 8h00 à 20h00, en l'absence de votre médecin traitant, composez le 01.64.46.91.91
En cas d'**urgence vitale**, composez le **15**

PODOLOGUE

Madame PARANT, podologue, assurera sa consultation le **vendredi 27 septembre 2019** au Clos de l'Abside.
Prendre rendez-vous au :
01 64 59 65 41

MASSEUSE KINESITHERAPEUTE

Hélène BAILLY, Masseuse kinésithérapeute, est installée Place de Garlande.
Tél : 01 64 59 49 80 ou 06 23 05 52 72

Sylvie Coiffure
Sylvie Coiffure
Ouvertures :
Mardi : 9h00-12h00 / 14h00-18h30
Mercredi : 9h00-12h00 / 14h00-19h00
Jeudi : 9h00-12h00 / 14h00-20h00
Vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-19h00
Samedi : 8h30-17h00
5, place de Garlande
91410 Corbreuse
RM : 424407963-910
01.64.59.52.36

Garage Aldo

Réparations et entretiens toutes marques

Recharge clim, diagnostic, reprogrammation calculateur ...

4 Chemins des ânes
91410 CORBREUSE

Aldo

Tél: 0643119618

Changer de style, sans changer de mobilier

ATELIER DÉMO DE PATINES - EFFETS DÉCORATIFS - POCHOIR EN RELIEF - BÂTON À HUILE
BÉTON CIRÉ - GRAND MOBILIER - CUISINE - SALON - ÉTUDE & CONSEILS PERSONNALISÉS

BROSSE & PATINE
RELOOKING MEUBLES ET OBJETS

Etsy

Valérie Mandaglio

Décoratrice Ameublement Intérieur & Conseillère Eléonore Déco

41 RUE D'ETAMPES 91410 CORBREUSE
BROSSEETPATINE@GMAIL.COM - 06.95.20.57.77 - WWW.BROSSEETPATINE.COM

TOUS VEHICULES
Tourisme - Utilitaires
Camping-Car - 4x4 - Véhicules de collection

CONTROLE TECHNIQUE DOURDANNAIS

Gérant : Marc NOEL
Ouvert du lundi au samedi
avec ou sans rendez-vous
13 rue d'Orsonville 91410 Dourdan
Tél. : 01 60 81 01 28

N° D'IMPRIMÉ : XXXXXX

Dam nature

Piscine
Bassin de baignade
Terrassement
Maçonnerie
Eclairage de jardin
Arrosage automatique
Clôture
Terrasse en Bois

DAMIEN COUTURIER
5, rue du Petit Four
91410 CORBREUSE
Tél : 06.21.15.63.32
01.64.95.58.64
Site : www.dam-nature.com
Mail : damnature91@aol.fr

Expert jardins
Paysagiste par nature

UNEP
les entreprises du paysage

Dam nature
Jardinage

Entretien de jardin
pour les particuliers
en service à la personne
Prestataire agréé par l'état,
*bénéficiez de -50% d'impôts**
**Sous réserve de conditions*

GARAGE LEROY

Toutes marques - Peinture - Mécanique - Carrosserie

- Pneus, vidange, freins, échappement, amortisseurs, train-avant, pare-brise : réparation ou remplacement.
- Paiement en quatre fois sans frais sous réserve d'acceptation du dossier
- Prêt de véhicule

Z.A. de Marly - CORBREUSE - 01.64.59.45.50
Lundi / Vendredi : 8h30 - 12h00 // 13h30 - 18h00
Mardi / Mercredi / Jeudi : 8h30 - 12h00 // 13h30 - 18h30

So'Luce Bien-Être

Neurofeedback dynamique

Des solutions pour se sentir mieux...

3 Chemin des Ecrouelles
91410 CORBREUSE
06-18-22-07-35 ou 01-75-28-10-34
www.soluce-bien-etre.fr

SASU n°820 024 859 RCS Evry

LA RICHESSE DE NOS COMPÉTENCES
AU SERVICE DE NOS CLIENTS

COLAS
ÎLE-DE-FRANCE NORMANDIE

- Infrastructures routières
- Aménagements extérieurs pour les particuliers
- Production, recyclage

Agence d'Etampes
Route de Brières-les-Scellés - 91150 ETAMPES
01 69 92 15 20 - etampes@colas-idfn.com

Taxi Corbreuse 7/7 et 24/24

Mr MORAND Valentin à votre service
Véhicule tout confort climatisé
Toutes distances, gares, aéroports
Transport de malades assis - Conventionné CPAM

Agréé sécurité sociale 912 560 471
N° siret : 832 635 841 00014

Tél : 06.07.38.44.25

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE

Venancio et Valente

01 30 59 04 15

38 Res. St Marc
78660 Allainville aux Bois

SIRET : 503 652 299 00010

CHAUFFAGE CENTRAL – COUVERTURE
PLOMBERIE – SANITAIRE

ETS DON ERIC
1 Chemin des Ecrouelles
91410 CORBREUSE

Tel : 01 64 59 36 39
boisdam@aliceadsl.fr

Traitement des toitures
Pose d'adoucisseurs

HOC - Huilerie de l'Orme Creux

Fabrication artisanale d'huile de lin et dérivés (savon noir, encaustique, huiles alimentaires, etc ...)

24 rue de l'Orme Creux - 91410 Corbreuse
06 82 85 73 47 pour rdv ou www.h-o-c.fr

AU FIL DES 4 SAISONS

Entretien - Création des Espaces Verts
Elagage - *(Devis Gratuit)*
1 Rue Saint Périer - CORBREUSE

Stéphane BANCE
01 60 81 92 55

aufildes4saisons91@sfr.fr